



## **Paysage Léconi Batéké Léfini**

**Document de stratégie pour l'élaboration du plan  
d'aménagement des ressources naturelles  
Dans la Zone de Gestion des Ressources Naturelles à  
Base Communautaire de Zanaga**

**Décembre 2008.**

## Table des matières

Liste des abréviations	1
Introduction	3
<b>I. Identification de l'équipe de planification et de la zone</b>	<b>4</b>
1.1 L'équipe de planification	4
1.1.1 Le rôle de l'équipe de planification	4
1.1.2 Identification de l'équipe de planification	5
1.1.3 Les membres de l'équipe de planification	5
1.2. Identification de la zone	7
<b>II. Les parties prenantes / acteurs : Identification des acteurs et développement de la stratégie pour les impliquer dans le processus</b>	<b>7</b>
<b>III. Stratégie de collecte des données</b>	<b>11</b>
3.1 Données monographiques	11
3.2 Données temporelles	11
3.3 Données physiques et spatiales	12
<b>IV. La zone GRNBC</b>	<b>16</b>
4.1 Redéfinition de la zone GRNBC	16
4.2 Stratégie pour la validation et l'adoption du document de stratégie	Erreur ! Signet non défini.
4.3 Stratégie pour la légalisation du plan d'aménagement de la zone de GRNBC Zanaga	16
4.4 Eléments du plan d'aménagement de la zone de GRNBC Zanaga	16
4.4.1 Valeur unique	16
4.4.2 Caractéristiques de la zone de GRNBC Zanaga	17
4.4.3 Les conditions désirées	17
4.4.4 Objectifs	17
4.4.5 Micro-zones	17
4.4.6 Lignes directrices /Normes	18
4.4.7 Mise en œuvre et calendrier	18
4.4.8 Suivi Evaluation	18
4.4.9 Plan d'aménagement de la zone de GRNBC Zanaga	19
Liste des abréviations	3
Liste des abréviations	3
Liste des tableaux	3
<b>I. Identification de l'équipe de planification et de la zone</b>	<b>5</b>
<b>II. Les parties prenantes / acteurs : Identification des acteurs et développement de la stratégie pour les impliquer dans le processus</b>	<b>8</b>
<b>III. Stratégie de collecte des données</b>	<b>12</b>
3.1 Données monographiques	12

3.2	Données temporelles _____	12
3.3	Données physiques et spatiales _____	13
<b>IV.</b>	<b><i>La zone GRNBC</i></b> _____	<b>17</b>
4.1	Redéfinition de la zone GRNBC _____	17
4.2	Stratégie pour la légalisation du plan d'aménagement de la zone de GRNBC Zanaga 17	
4.3	Eléments du plan d'aménagement de la zone de GRNBC Zanaga _____	17
 <i>Liste des abréviations</i> _____		<b>3</b>
 <i>Liste des tableaux</i> _____		<b>3</b>
<b>I.</b>	<b><i>Identification de l'équipe de planification et de la zone</i></b> _____	<b>5</b>
<b>II.</b>	<b><i>Les parties prenantes / acteurs : Identification des acteurs et développement de la stratégie pour les impliquer dans le processus</i></b> _____	<b>8</b>
<b>III.</b>	<b><i>Stratégie de collecte des données</i></b> _____	<b>12</b>
3.1	Données monographiques _____	12
3.2	Données temporelles _____	12
3.3	Données physiques et spatiales _____	13
<b>IV.</b>	<b><i>La zone GRNBC</i></b> _____	<b>17</b>
4.1	Redéfinition de la zone GRNBC _____	17
4.2	Stratégie pour la légalisation du plan d'aménagement de la zone de GRNBC Zanaga 17	
4.3	Eléments du plan d'aménagement de la zone de GRNBC Zanaga _____	17

## Liste des abréviations

BOPLAC : Bois et placage du Congo  
CNIAF : Centre national des Inventaires et Aménagement des Ressources Forestières  
COBA: COMMunautés de BAse  
GRNBC: Gestion des ressources naturelles à base communautaire  
CBNRM: Community based Natural resources management  
DFAP : Direction de la Faune et des aires protégées (MEF)  
MEF : Ministère de l'Economie forestière  
MARP : Méthode accélérée de recherche participative  
ONG : Organisation non gouvernementale  
PA : Plan d'Aménagement.  
PAC: Plan d'action communautaire  
SOCOBOIS : Société congolaise des bois  
WCS: Wildlife Conservation Society

## Liste des tableaux

*Tableau 1 : Proposition sur la composition de l'équipe de planification*

*Tableau 2 : Stratégie de participation des parties prenantes et du public*

*Tableau 3: Besoins en information et données pour le développement du plan d'aménagement pour la zone de GRNBC de Lékana*

*Tableau 4: Degré de réalisation du plan*

## **Introduction**

Le présent document de stratégie est un outil de planification qui permettra à l'équipe Batéké d'élaborer un plan de gestion de la zone communautaire de Zanaga. Il détaille de manière simplifiée les différentes étapes suivant lesquelles le plan d'aménagement sera élaboré y compris les activités, les différentes rencontres et les différents partenaires impliqués. Il propose les moyens de vérification ainsi que le chronogramme des activités à mener, leurs dates de réalisation et d'achèvement. Il présente aussi le processus de planification ayant eu lieu dans certaines micros zones. Dans l'ensemble, le processus de planification se veut inclusif, démocratique et fondé sur les connaissances réelles de chacune des micros zones du segment.

## **Historique de la zone**

Le district de Zanaga est composé de vingt sept (27) villages dont neuf (9) sont dans la zone périphérique immédiate à la future aire protégée.

Le recensement administratif de 2004 a donné un total de 15.430 habitants. La population est composée des Téké, des Ombamba, des Ndassa et des peuples autochtones (Babongo).

La zone dispose jusqu'à ce jour de grandes forêts et d'une faune diversifiée et représentative mais soumise à une forte pression de braconnage. Celle-ci révèle la présence des grands mammifères comme les Eléphants, les Hippopotames, les Panthères, les Céphalophes, les grands singes (gorilles et chimpanzés), les Rongeurs, plusieurs espèces d'oiseaux, etc. La présence du lion évoquée jusqu'à une période récente devient actuellement incertaine.

Les ressources biologiques étaient abondantes dans les zones proches du village et le rayon d'activités agricoles, de chasse, de cueillette et de pêche réduit.

La culture de rente (café), principale source de revenus de l'époque, a connu un abandon par manque de commercialisation.

Les principales cultures vivrières rencontrées dans la zone jusqu'à ce jour sont : le manioc, l'arachide, la banane etc. L'agriculture itinérante sur brûlis est la seule technique de production utilisée avec les outils rudimentaires comme la hache, la houe et la machette.

Le principal cours d'eau qui est le fleuve Ogooué regorgeait plusieurs espèces de poissons, la ressource halieutique abondante dans tout le bassin.

La zone avait fait l'objet d'une exploitation forestière par les compagnies SOCOBOIS (Société congolaise des bois) et BOPLAC (Bois et placage du Congo) avant les troubles politico militaires de 1997. En 1996 SOCOBOIS dirigeait son exploitation vers l'amont du fleuve Ogooué sur la rive droite tandis que BOPLAC focalisait son exploitation dans les environs du village Ogooué jusqu'au village Ndouo sur la rive gauche.

Suite aux guerres civiles 1997-2000 qu'a connues le pays, l'exploitation forestière a été contrainte d'arrêter ses activités.

A ce jour la zone fait l'objet d'une attribution de deux (2) permis d'exploitation non encore opérationnelle.

Le village Ogooué faisant partie de la zone GRNBC Zanaga et dont le processus GRNBC avait déjà été amorcé bénéficie à ce jour d'un Plan d'Action Communautaire (PAC).

Au cours des séances de la MARP, certaines informations ont été recueillies auprès des communautés de base (COBA).

Les établissements humains d'alors étaient pour la quasi totalité situés sur la rive droite de l'Ogooué et révèlent les origines des deux principales composantes de la population sur deux axes à savoir l'axe Kébara vers le district de Lékana pour la tribu Téké et l'axe Franceville sur la piste de De Brazza pour la tribu Ombamba.

Les ressources étaient abondantes en général et à proximité du village, les champs peu éloignés des villages et aucun problème majeur n'est évoqué par les COBAs au cours de cette période. Les zones dans lesquelles les activités anthropiques étaient menées étaient proches des installations humaines. Il s'agissait de la chasse (au filet), des champs, la pêche, et la cueillette.

Jusqu'à une période récente (1990-2006), le village a connu une pénurie en manioc occasionnée par l'effet conjugué de la guerre civile et la mosaïque de manioc (Diawara).

Le pont en lianes existe depuis l'époque coloniale et a influencé l'installation du village actuel de l'Ogooué. Celui-ci constitue le principal point de jonction avec la future zone à classer et fait l'objet d'une grande ambition de valorisation touristique de la part de la communauté du village Ogooué.

Eu égard cette situation, il est tout à fait évident que la zone puisse disposer d'un plan de gestion afin d'atténuer la pression sur les ressources. Pour élaborer un tel plan de gestion, il est nécessaire de disposer avant toute chose d'une équipe de planification.

## **I. Identification de l'équipe de planification et de la zone**

### **1.1 L'équipe de planification**

#### ***1.1.1 Le rôle de l'équipe de planification***

L'équipe de planification de la zone Gestion des Ressources Naturelles à Base Communautaire de Zanaga sera responsable de la supervision de l'élaboration du plan d'aménagement pour cette zone. Les membres de l'équipe de planification seront choisis selon l'affiliation à une institution ou communauté ayant un rapport avec les ressources mais aussi selon leur expertise.

Trois niveaux sont à distinguer pour l'élaboration du plan : central, départemental et local. Au niveau central l'équipe sera responsable de la validation et l'adoption du document stratégique ainsi que du plan d'aménagement et devra fournir un appui technique et même financier à l'équipe qui évolue au niveau local. L'équipe au niveau départemental sera chargée d'appuyer les membres de l'équipe au niveau local tandis que l'équipe au niveau local sera la plus active car elle aura pour mission essentielle de collecter et de centraliser les données qui permettront de rédiger l'ébauche du plan de gestion.

La mission de l'équipe de planification devra donc à la fin du processus obtenir les résultats suivants :

- Finaliser le document de stratégie, le valider et le faire adopter afin de permettre l'élaboration du plan d'aménagement de la zone de GRNBC de Zanaga ;
- Suivre la mise en œuvre des différents processus du développement du plan ; d'aménagement incluant la participation des acteurs ;
- Elaborer la vision et les conditions désirées ;
- Formuler les objectifs ;
- Proposer le zonage ;
- Intégrer les différentes contributions des acteurs dans le plan d'aménagement ;
- Assurer la validation et l'adoption du plan d'aménagement par les autorités compétentes.

### ***1.1.2 Identification de l'équipe de planification***

Les membres de l'équipe de planification seront identifiés en fonction de leurs implications dans la zone communautaire, de leur affiliation aux institutions clés, leur expertise, leurs relations et de leur dépendance vis-à-vis des ressources de la zone (utilisation, gestion, gouvernance).

Les membres de l'équipe de planification travailleront sur une base volontaire. Ils devront être familiers aux spécificités de la zone et être disponibles pour participer activement au processus.

Par institutions, on fait allusion aux représentants des différents Ministères qui ont une forte implication dans la gestion de la zone tels que l'Economie forestière, Environnement et Tourisme, Administration du Territoire et de la Décentralisation, Plan et Aménagement du Territoire, Agriculture et Elevage, Mines et Energie, Equipement et Travaux Publics.

Par relation et dépendance, il faut comprendre par là, les organisations de conservation et de développement communautaire telles que les ONG nationales et internationales (WCS et autres), les Associations de conservation et de développement, les autorités locales, les communautés de base et le secteur privé.

### ***1.1.3 Les membres de l'équipe de planification***

La zone de Zanaga qui fait l'objet d'une grande pression sur les ressources naturelles tel que le braconnage de la faune, agriculture itinérante sur brûlis, nécessite qu'une équipe de planification soit mise en place pour piloter le processus d'élaboration du plan d'aménagement. L'équipe de planification comprendra un chef d'équipe expert en Gestion Communautaire des ressources naturelles, un spécialiste en gestion des Aires Protégées qui aura pour missions de concilier le plan de gestion des terroirs du GRNBC Zanaga à celui de la future Aire Protégée Ogooué-Lékéti, un biologiste qui s'occupera des aspects du monitoring, un socio économiste qui collectera les données manquantes, un agronome qui pour sa part intégrera les aspects de développement agricole dans le plan d'aménagement, un spécialiste en gestion de conflits qui identifiera les potentiels conflits qui pourront naître sur l'utilisation des espaces, un juriste qui sera chargé d'élaborer des accords spécifiques de gestion avec les différentes communautés de base, un spécialiste dans le domaine de l'écotourisme.

Le tableau 1 présente une proposition des membres de l'équipe de planification au niveau local, départemental et national. La proposition sera bien raffinée au fur et à mesure que les travaux avancent. C'est l'équipe au niveau local qui sera très active et se réunira plus intensément pour soumettre des propositions aux autres niveaux. Ce nivellement des équipes permettra que l'adoption par les administrations départementale et ministérielle soit facilitée.

**Tableau 1 : Proposition sur la composition de l'équipe de planification**

Institution	Nom	Expertise
<b>Au niveau local /Zanaga</b>		
Projet WCS-Plateaux Batéké	Désiré RAKOTONDRANISA	Développement communautaire
	Noé MABIALA	gestion des aires protégées, aménagement forestier
	Apollinaire TSOUMOU	Socio économiste
	Giglah BIKOUYA	Gestion communautaire
	Clément IKAMBA NKULU	Spécialiste en Monitoring
PACT	Emola MAKAMBO HASHIM	Développement communautaire : processus GRNBC
MEF	Chef de Brigade de l'Economie Forestière de Zanaga	Application de la loi et sensibilisation
Représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage	Chef de Secteur agricole de Zanaga.	Techniques agricoles et d'élevage
Représentants des communautés	Femmes et hommes, nombre à définir lors de la réunion de prise de contact avec l'équipe de planification.	Agriculteurs, chasseurs, éleveurs,...
Ministère de l'Administration du territoire	Sous-préfecture de Zanaga	Institution stratégique
Secteur privé	Exploitants forestiers et miniers, etc.	Partenariat pour la gestion et le développement durables
ONGs locales et autres associations		Appui communautaire
<b>Au niveau départemental / Sibiti</b>		
Conseil départemental	Cabinet du vice Président du Conseil	Le conseil est chargé du développement de tout le département
Préfecture de la Lekoumou	Conseillers et autres services habilités dans le développement	C'est la Préfecture qui sera chargée de valider le document au niveau 2
Direction départementale de l'Economie forestière	Service faune	Gestion Faune
	Service Forêt	Aménagement forestier et sylviculture
Direction départementale de l'agriculture		Agriculture et élevage
Direction départementale du Tourisme et de l'environnement		Expérimentation du tourisme dans la zone du village Ogooué
Direction départementale de l'équipement		Information sur les routes prévues dans la région
Direction Départementale de l'Hydraulique		Adduction d'eau dans la zone
Direction Départementale du Cadastre		Délimitation des terroirs de manière officielle
<b>Equipe de planification au niveau national / Brazzaville</b>		
	Paul TELFER	Landscape Leader

WCS		
	Jérôme MOKOKO	Gestion des aires protégées Biologiste
	Nazaire MASSAMBA	Planification d'un programme relatif à l'éducation Environnementale
	Moïse ZONIABA	Juriste
	Patrick BOUDJA	Spécialiste en SIG
PACT	Emola HASHIM	Développement communautaire, processus GRNBC
Ministère de l' Economie forestière	CNIAF	Normes de Gestion de la faune, de la flore et de gestion communautaire
	DFAP	Gestion et aménagement de la Faune
	DF	Exploitation et administration forestière
Ministère de l' Agriculture et de l'élevage		Amélioration des boutures de manioc, développement de l'élevage et agroforesterie
Ministère de l' Aménagement du Territoire		Aménagement des pistes
Ministère du Tourisme et de l' Environnement		Ecotourisme à l'Ogooué village

## 1.2 Identification de la zone

La zone communautaire de Zanaga est située en périphérie de la future Aire protégée Ogooué-Lékéti. Elle s'étend du village Obili (frontière avec Lékana) en passant par Zanaga centre jusqu'au village Moukila (limite avec Bambama). Suivant les objectifs du processus GRNBC de Zanaga, les limites exactes seront redéfinies.

L'équipe de planification aura donc à identifier les limites précises de la zone GRNBC de Zanaga basées sur les priorités exprimées au niveau du paysage lui-même et à bien circonscrire la notion de communautés de base en ce qui concerne cette zone. Il est important que l'équipe définisse ce qu'on entend par communautés dans cette zone. Il est aussi important que la zone soit cartographiée.

## II. Les parties prenantes / acteurs : Identification des acteurs et développement de la stratégie pour les impliquer dans le processus

La stratégie d'implication des acteurs vise à :

- Identifier les acteurs et les partenaires selon leur rôle (direct ou indirect) dans l'utilisation et gouvernance des ressources naturelles dans la zone communautaire de Zanaga.
- Définir quand et comment ces différents groupes seront impliqués dans le processus d'élaboration du plan d'aménagement et la mise en oeuvre et à travers quels mécanismes.
- Déterminer l'outil de communication à utiliser pour promouvoir la participation des différents acteurs.
- Analyser les capacités des acteurs à participer dans le processus et identifier les capacités existantes pour renforcer ces capacités.
- Assurer que les acteurs sont des partenaires pleinement actifs dans les différentes étapes du processus.

Le tableau 2 indique une stratégie préliminaire qui sera régulièrement raffinée selon les informations disponibles dans la zone GRNBC avec l'avancement du processus déjà amorcé.

**Tableau 2 : Stratégie de participation des parties prenantes et du public**

Parties prenantes	Mandat	Niveau d'implication dans le plan d'aménagement				Méthodologie et/ou plateformes d'implication	Outils de communication	Renforcement de capacité
		Conditions désirées	Objectifs	Choix des options	Zonage			
<b>Niveau central (responsabilité de l'équipe de planification.</b> Des actions de lobbying auprès des Ministères et des bailleurs de fonds seront nécessaires afin qu'ils appuient le coût du renforcement des capacités au niveau départemental ainsi que celui des ateliers consultatifs								
Ministères, Agriculture, Aménagement du territoire.	Concertation et Validation	Oui	Oui	Oui	Oui	Membre d'Equipe de Planification (EP), ateliers pour la validation,	Emission télévision et/ou radio, Correspondance, etc	Dans les différentes plateformes citées à gauche, aussi les ateliers nationaux organisés par les autres acteurs
<b>Niveau départemental</b>		Prévoir comment créer les plateformes consultatives dans les provinces / départements.						
Directions départementales et autres administrations impliquées	Consultation	Oui	Oui	Oui	Non	Réunions départementales	Emission télévision et/ou radio ; Téléphone	Dans les différentes plateformes citées Appui de WCS en cas de difficultés
<b>Niveau local</b>								
Administration locale.	Participation, Concertation et implication	Oui	Oui	Oui	Oui	Le Draft du document sera élaboré et fera l'objet des amendements au niveau local. Tenir de temps en temps des réunions pour voir comment avancer le processus	Réunions de concertation, Procès-verbaux, Compte rendu	Ateliers sur les lois, textes environnementaux, Ateliers sur la gestion communautaire

Parties prenantes	Mandat	Niveau d'implication dans le plan d'aménagement				Méthodologie et/ou plateformes d'implication	Outils de communication	Renforcement de capacité
		Conditions désirées	Objectifs	Choix des options	Zonage			
Population locale : représentants des autorités traditionnelles, les chasseurs, pêcheurs, fermiers, hommes/femmes, etc.	Participation, Implication et Concertation	Oui	Oui	oui	Oui	Participation sur la planification d'utilisation de	Campagnes de sensibilisation, Films et documentaires sur la gestion communautaire des ressources	Ateliers sur les lois, textes environnementaux, acteur direct dans le développement des plans pour les différentes micro-zones
Représentant des Groupes marginalisés	Participation, Implication et Concertation	Non	Oui	Oui	Oui	Participation dans les réunions spécifiques sur la planification du plan d'aménagement	Entretien et réunion	Informations sur la situation de la zone
ONGs et autres groupes organisés (religieux, enseignants, etc.)	Participation, implication et Concertation	Oui	Oui	Oui	Oui	Réunions spécifiques sur la planification d'utilisation des terres (organisées par le Consortium), comités villageois.	Campagnes de sensibilisation Réunions dans les plateformes CD, DVD, Internet, Correspondances	Réunions et sensibilisation sur l'avancement du processus
Associations locales	Concertation et Consultation	Oui	Oui	Oui	Oui	Participation aux réunions spécifiques sur la planification d'utilisation des terres.	Campagnes de sensibilisation Correspondance, communiqué et autres	Réunions des partenaires, Sensibilisation sur la notion de gestion communautaire

Parties prenantes	Mandat	Niveau d'implication dans le plan d'aménagement				Méthodologie et/ou plateformes d'implication	Outils de communication	Renforcement de capacité
		Conditions désirées	Objectifs	Choix des options	Zonage			
Secteur Privé	Concertation	Oui	Oui	Oui	Oui	Information sur la situation de la zone, Présentation des opportunités	Documentaire, fiche faisant état de la zone,	Appui à l'identification des circuits de commercialisation et à d'autres pistes de développement communautaire
Institutions de Recherche et de Formation	Consultation	Non	Oui pour certains objectifs	Non	Non	Correspondance (traditionnelle ou électronique), entrevue lors des enquêtes	Rapport sur l'état de la zone	TDR

### III. Stratégie de collecte des données

Il s'agit de collecter les données géographiques, législatives, fauniques, floristiques, géophysiques, socioculturelles et socioéconomiques. La méthode MARP sera utilisée pour la collecte des données sur la monographie ainsi que pour l'élaboration de la cartographie participative.

Ces données seront collectées de deux manières ; d'une part par des enquêtes au niveau des villages par l'équipe socioéconomique du projet et d'autre part, par la méthode MARP. L'analyse de filière fera l'objet d'une étude à part qui sera menée dans la plupart des villages cibles. Une descente sera faite à Sibiti et à Dolisie pour mieux s'imprégner de la réalité au niveau des commerçants, transporteurs et autres qui ont un impact sur le développement social des ressortissants de la zone de Zanaga.

Les données biologiques feront l'objet des sondages permanents au niveau de la zone proposée à la future aire protégée et de sa périphérie. Aussi, les communautés seront fortement impliquées à cause de leur savoir traditionnel sur la faune, la flore et autres.

La MARP a permis de collecter certaines données sur les villages, les pistes, le transport, la production, les produits clés pour les villages de la zone GRNBC Zanaga, plus spécifiquement le village Ogooué. Celles-ci portent sur la pêche, la chasse, les jachères, la collecte des produits de la forêt, etc. Ce qui a permis d'élaborer un plan d'action communautaire (PAC).

La collecte des données étant un processus continu, les données indisponibles sur la monographie de certains villages, seront complétées avec la MARP et des enquêtes socio-économiques.

#### 3.1 *Données monographiques*

Ces données concernent la connaissance même des villages de la zone. Recensement et règlements d'ordre intérieurs seront relevés à l'aide de la MARP et des archives du district, église, etc. Il est important de faire également recours aux autres structures qui ont des activités dans la zone.

#### 3.2 *Données temporelles*

La MARP avec son outil « profil historique » permettra de récolter les données sur les événements que les villageois considèrent comme marquants dans l'histoire de leur village depuis quelques dizaines d'années : date de création du village, origine des premiers habitants, nombre, arrivée des migrants, des premiers missionnaires religieux, implantation des premières administrations, de la première église, construction de la première école, épidémies, invasion de bêtes sauvages, famine, maladies du manioc, etc.

On pourra apprécier les explications que les anciens du village donnent à ces phénomènes. On peut surtout aussi s'appuyer sur l'aspect révélateur de cet exercice, car les villageois découvrent réellement leur histoire à travers ce profil historique. Il y a aussi les leçons à tirer par les villageois sur certaines de ces découvertes. Pour la conservation des ressources en particulier, on peut noter combien les villageois regrettent la période passée où la vie était plus facile, où le gibier était à proximité, où la population était moins nombreuses, etc.

Tout ceci constitue des points d'entrée pour la question de GRNBC dans les terroirs. Le profil historique est le premier exercice à effectuer avec les COBAs. L'introduction du document

dans son historique a fait un bref aperçu sur l'historique du GRNBC en général et du terroir Ogooué en particulier.

### ***3.3 Données physiques et spatiales***

Les données primaires collectées avec les communautés de base, lors de la cartographie participative vont constituer une base pour les données physiques et spatiales. Ces données sont, dans la mesure du possible, à compléter avec des données secondaires. Il faut même dire que pour cette partie, ce sont les données secondaires qui prendront l'ascendance. Les données sur les limites géographiques et administratives, les cartes surtout, doivent être collectées auprès des organismes appropriés. Elles peuvent aussi beaucoup aider les communautés de base à se situer géographiquement, et à améliorer leur carte du présent.

**Tableau 3: Besoins en information et données pour le développement du plan d'aménagement pour la zone de GRNBC de Zanaga**

Données/ types d'information	Existantes	Sources	Commentaires	Lacunes		
				Lesquelles	Qui	Comment
<b>Physique</b>						
Limites de la zone	Limites préliminaires Cartographie de la zone faite, mais pas de manière précise	Base des données SIG/WCS MARP, MOV 08	La zone communautaire de Zanaga n'a pas été complètement délimitée	Limites finales	Equipe WCS Batéké	Cartographie participative, MARP
Campements, villages	villages	Base des données SIG/WCS MARP	Les villages installés le long de la route sont permanents. La grande majorité des campements sont dans la zone du futur parc	Les campements des chasseurs (zones de prélèvements) ne sont pas totalement géo-référencés	Equipe Batéké	GPS
<b>Socioéconomique</b>						
Démographique :	Information partielle au Projet Plateaux Batéké	Rapports WCS	Les informations actuelles ont été fournies par le projet Plateaux Batéké. Mais il faudra les actualiser	Absence d'informations géo-référencées	Equipe GRNBC Projet Plateaux Batéké	GPS, interviews (MARP), Interroger les archives
Gouvernance et utilisation des RN	Rapports socioéconomiques	WCS				
	Etudes sur les règlements d'ordre intérieur	Equipe socio-économique Batéké	Les règlements sont d'ordre verbal	Non matérialisation sous forme de support juridique	COBA appuyée par l'équipe GRNBC	Séances de renforcement des capacités
	Connaissance sur les terroirs villageois	Très peu d'informations	A compléter	Zones existantes et historiques de terroirs des autres villages	WCS / GRNBC	Cartographie participative (MARP)
	Prélèvement de la ressource	Commentaires de certains chefs de clans	A Matérialiser comme document	Règles existantes et historique sur l'utilisation des ressources et zones d'eau	WCS	Ateliers avec les communautés
Economique	Etudes sur les filières porteuses : produits agricoles et petit élevage	Pact/WCS	Mener l'étude au niveau des villages	L'équipe Batéké était très réduite	Pact	Impliquer les autres acteurs

Données/ types d'information	Existantes	Sources	Commentaires	Lacunes		
				Lesquelles	Qui	Comment
<b>Biologique</b>						
Espèces ichthyologiques	Poissons		Aucune étude n'a été faite sur le bassin du fleuve Ogooué	Poissons du bassin l'Ogooué en amont	Chercheur de l'Université Marien Ngouabi MAMONEKENE et autres	Faire les TDR pour le chercheur
Autres groupes taxonomiques	Partiellement disponible			Flora, reptiles, amphibiens, etc.	MOUTSAMBOTE et autres	
Habitats clés				Absence de suivi écologique	Equipe écologique WCS-Batéké	Transects Recces voyages
Grands mammifères	13 familles sont présentes dans la zone ; les principaux ordres sont: <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Artiodactyles</li> <li>◆ Primates</li> <li>◆ Carnivores</li> <li>◆ Pholidotes</li> <li>◆ Tubulidentés</li> <li>◆ Rongeurs</li> <li>◆ et Proboscidiens</li> </ul>	Rapports Batéké				Transects Recces voyages Bush meat
Oiseaux	Pas de données disponibles		Aucune étude ornithologique n'a été faite			Observation directe
<b>Les menaces, tendances à la gestion des ressources naturelles dans la zone Zanaga</b>						
Changement biologique	Braconnage faunique élevé	Rapports WCS-Batéké et autres				
Changement socio-économique	Nombres de braconniers en augmentation, Légère reprise du niveau de production agricole	WCS, District, communauté de base	Les quantités de viande vendues au marché du district et la disponibilité des bâtons de manioc sont des			

Données/ types d'information	Existantes	Sources	Commentaires	Lacunes		
				Lesquelles	Qui	Comment
			indicateurs probants			
	Braconnage de la faune mammalienne accentué	Rapports Batéké	Même les animaux intégralement protégés sont vendus au marché du centre	Absence des agents du MEF, populations non sensibilisées régulièrement	DDEF	Application de la loi
<b>Système et capacité de gestion, gouvernance, suivi</b>						
WCS / Brigade forestière	Collaboration mutuelle	Rapports	Collaboration mutuelle			
Communautés						
Société civile	1. Identification des ONGs et Associations	WCS En cours	La réunion des partenaires du Landscape de Lékana a mis en place une stratégie pour l'identification des autres acteurs de la société civile	Documents légaux des acteurs de la société civile absents		Rassembler les textes juridiques
<b>Statut Juridique</b>						
Textes légaux	Code Forestier, nouvelle loi sur la faune, Code de l'Environnement, Arrêté sur les animaux intégralement protégés, Convention de Washington, Traité de la COMIFAC, etc					

## IV. La zone GRNBC

### 4.1 Redéfinition de la zone GRNBC

L'équipe de planification avec toutes les parties prenantes doit:

Identifier les membres des communautés et les limites géographiques du plan de la zone de GRNBC de Zanaga, les limites futures en tenant compte des aspects sociaux, économiques et environnementaux, etc.

Le plan d'aménagement qui a suivi un processus participatif dans son élaboration fera l'objet des discussions tant au plan local et départemental. Des réunions avec la sous-préfecture de Zanaga et les autres parties prenantes permettront à tous ces acteurs de comprendre son importance. Ce plan qui en même temps a pris en compte les éléments majeurs de la politique nationale qui exige la prise en compte des communautés locales, des différents acteurs et la présence des instances étatiques dans le processus de planification est *de facto*, un processus qui marque le début de la légalisation. Un mécanisme efficace sera le recensement des lois qui autorisent le transfert des droits de propriété sur les ressources naturelles aux communautés de base.

Ici l'équipe de planification basée à la centrale à Brazzaville a un grand rôle à jouer. C'est elle qui fera les démarches pour la validation et l'adoption du plan d'aménagement.

On pourra envisager différentes étapes pour son adoption.

La première étape se passera au niveau local. C'est l'étape la plus décisive car, elle impliquera toutes parties prenantes pour examiner l'ossature du plan et voir si toutes les préoccupations ont été prises en compte.

La deuxième au niveau départemental. Cette étape est celle qui valide à ce niveau le document en tenant compte de la politique du Département en matière d'aménagement du Territoire.

La troisième étape sera celle qui regroupera au niveau ministériel toutes les administrations impliquées, les parties prenantes au niveau départemental pour adopter le plan

### 4.2 Stratégie pour la légalisation du plan d'aménagement de la zone de GRNBC Zanaga

Recenser les lois qui autorisent les communautés de base à voir comment transférer les droits de propriété sur les ressources naturelles.

Ici l'équipe de planification basée à la centrale à Brazzaville a un grand rôle à jouer. C'est elle qui fera les démarches pour la validation et l'adoption du plan d'aménagement.

### 4.3 Eléments du plan d'aménagement de la zone de GRNBC Zanaga

#### 4.3.1 Valeur unique

L'information sur la valeur unique de la GRNBC de Zanaga est à rechercher. On pourra se référer sur les documents rédigés sur la culture Téké ou encore dans les annales du district et dans certains rapports d'études (qu'il faut identifier).

Cette description portera sur la valeur exceptionnelle du point de vue socio-économique, culturel et écologique. Cette description devra être courte et concise.

L'équipe de planification est responsable de produire cette description. D'autres informations seront recueillies chez d'autres partenaires et acteurs ci-haut énumérés.

#### **4.3.2 Caractéristiques de la zone de GRNBC Zanaga**

Cette section présentera les informations sur les attributs physiques, écologiques et socio-économiques de la zone. L'équipe de planification au niveau local devra préparer la section et soumettre aux autres membres.

Il sera toujours nécessaire de la mettre à jour au fur et à mesure que les informations deviennent disponibles.

#### **4.3.3 Les conditions désirées**

Les conditions désirées seront fixées pour une durée de 25 ans et tiendront compte des aspects socio-économiques, culturels, biologiques et de bonne gouvernance pour le paysage comme énuméré par les parties prenantes et les partenaires.

L'équipe de planification au niveau local élaborera un premier draft de ces conditions qu'elle soumettra aux autres membres au niveau départemental et national. Les autres acteurs définis dans la stratégie de participation seront informés et leurs contributions seront tenues en compte. Un atelier pour valider les conditions désirées et les objectifs ainsi que les discussions pour les éventuels micro-zonages sera tenu dans la zone GRNBC pour mettre ensemble les acteurs clés et les institutions.

#### **4.3.4 Objectifs**

Les objectifs seront fixés de commun accord entre les acteurs et les partenaires. Ils pourront porter sur:

- Le développement de la zone par l'amélioration des conditions de vie ;
- Le maintien de l'écosystème ;
- L'amélioration des sources de revenus.

Il faudra aussi décrire les défis et les moyens permettant d'atteindre ces objectifs.

Les objectifs seront fixés pour une période donnée (par ex. 5 ans) du fait que le plan d'aménagement pourra être révisé tous les 5 ans.

#### **4.3.5 Micro-zones**

L'équipe de planification et les acteurs devront :

1. Délimiter les micro-zones reflétant les conditions désirées et les objections du paysage Zanaga et les dessiner sur une carte ;
2. Justifier chaque micro-zone ;
3. Rédiger un guide pour chaque micro-zone définissant comment l'utilisation des ressources dans ces micro-zones sera différente de la zone GRNBC et d'autres micro-zones. Il s'agira en fait d'élaborer des plans d'aménagement et de gestion simplifiés.

Il faudra prendre en compte :

- Zone d'agriculture
- Zone d'élevage

- Zone de chasse
- Zone de conservation
- Zone touristique
- Zone de sylviculture
- Zone de cueillette
- Etc.

*Les Etapes:*

1. Détermination des limites de la zone GRNBC ;
2. Cartographie participative pour les zones d'agriculture, pêche, chasse, tourisme, cueillette ;
3. Inventaire des terroirs selon les clans et les villages ;
4. Identification des habitats importants pour la faune surtout pour les espèces rares ;
5. Négociation discussion sur les plans des micro-zones ;
6. Finalisation des plans des micro-zones ;
7. Négociation avec les parties prenantes sur les règles et règlements de gestion des micro-zones ;
8. Etablissement des règles et règlements pour l'exploitation des ressources dans les micro-zones et dans la zone GRNBC en général ;
9. Mise en place des mécanismes qui permettront de contrôler les règles et les mécanismes de règlements des conflits.

#### **4.3.6 Lignes directrices /Normes**

Les lignes directrices ou les normes devront déterminer les actions permises, restreintes et non permises dans le GRNBC et dans les micro-zones. Ces normes sont utiles pour atteindre les objectifs et les conditions désirées.

Lors de l'élaboration de ces normes, il faudra tenir compte des:

- Sanctuaires
- Territoire de chasse.
- Zones agricoles et d'élevage,
- Zones de conservation
- Zones de reboisement
- Zones de cueillette
- Routes et pistes
- Etc.

#### **4.3.7 Mise en œuvre et calendrier**

Un plan de mise en œuvre et un calendrier seront élaborés. Le projet Plateaux Batéké à travers WCS, certaines directions départementales, le Conseil départemental, les ONG et les Associations locales devront faciliter la production de ce plan qui fera parfaitement l'objet d'un processus participatif.

#### **4.3.8 Suivi /Evaluation**

Le suivi-évaluation sera utilisé pour évaluer les conditions et les tendances des ressources dans le GRNBC.

Le plan de suivi-évaluation sera composé des indicateurs biologiques, socio-économiques, institutionnels et de bonne gouvernance. Les indicateurs proviendront entre autre de:

- Rapports biologiques et socio-économiques
- Rapports des Ongs ayant des activités dans la zone
- De l'adhésion des populations aux initiatives de développement et de conservation (émergence des associations de conservation, augmentation des projets communautaires, etc.)
- Amélioration des conditions de vie (modernisation de l'habitat rural, adduction d'eau, présence des services sanitaires et sociaux, amélioration des jachères et de la production agricole, etc.)
- Du CARPE benchmarks and 5-year targets

#### 4.3.9 Plan d'aménagement de la zone de GRNBC Zanaga

Les objectifs annuels de CARPE Zanaga se présentent comme suit:

FY08: 60% Document de stratégie finalisé ;

FY09: 100% Document de stratégie validé et adopté ;

FY09: 40% les éléments constituant l'ossature du plan d'aménagement sont identifiés ;

FY09: 100% Les éléments manquants qui constituent l'ossature du plan d'aménagement sont identifiés et complétés ;

FY10 Le plan est élaboré et les réunions des différentes parties sont tenues au niveau local et départemental ;

FY11: Le plan de gestion est validé et adopté au cours d'une réunion spéciale.

Les différents processus et les éléments du plan seront complétés selon le programme suivant:

**Tableau 4: Degré de réalisation du Plan**

Tâches		FY08	FY09	FY10	FY11
<b>Processus</b>					
Equipe de planification		X	X		
Collecte des données et Information		X	X		
Stratégie de participation publique		X	X		
Légalisation du plan				X	
<b>Element</b>	<b>% degré de réalisation du PA en %</b>				
Unique Value	5		X		
Caractéristiques	10	X	X		
Conditions désirées	20	X	X		
Objectifs	20	X	X		
Microzones	20	X	X		
Guide	10		X	X	
Calendrier de mise en œuvre	10		X		
Suivi et Evaluation	5		X	X	
Adoption du plan	0			X	

<b>Pourcentage déjà réalisé</b>			<b>60%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
---------------------------------	--	--	------------	-------------	-------------

Nom du document : Strategie\_Plan\_Zanaga EM  
Répertoire : E:\MOVS 08 beteke\PAGS ET DOC STRATEGIE  
Modèle : C:\Documents and Settings\papa\Application  
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot  
Titre :  
Sujet :  
Auteur : BIKOUYA Gighah  
Mots clés :  
Commentaires :  
Date de création : 30/01/2009 14:14:00  
N° de révision : 2  
Dernier enregistr. le : 30/01/2009 14:14:00  
Dernier enregistrement par :  
Temps total d'édition : 1 Minute  
Dernière impression sur : 31/01/2009 13:02:00  
Tel qu'à la dernière impression  
Nombre de pages : 22  
Nombre de mots : 6 393 (approx.)  
Nombre de caractères : 35 164 (approx.)